



# BTSA PA

Brevet de Technicien Supérieur Agricole « Productions Animales »  
- Apprentissage -

 24 mois

 Septembre 2024  
à Juin 2026

 Les Vaseix

 Niveau 5

## Principaux débouchés

Devenir éleveur, conseiller en élevage, agent de développement

## Objectifs visés et évaluables

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde,
- Communiquer dans une langue étrangère,
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser,
- Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données,
- Agir individuellement et collectivement à partir d'une analyse de la filière et de son évolution,
- Proposer les caractéristiques d'un système d'élevage au sein d'un territoire dans une perspective de durabilité,
- Participer au pilotage de l'exploitation d'élevage,
- Déterminer des orientations à partir de l'analyse d'un contexte global,
- Conduire un processus d'élevage dans le respect de la réglementation relative à la santé, à la sécurité, au bien-être animal, et à la protection de l'environnement Faire face à des situations professionnelles.

## Conditions du métier

Les titulaires de ce diplôme sont concernés par la diversité des situations et la gestion de changements et d'innovation. Ils le sont en faisant, par exemple, le choix de s'installer comme éleveur, le choix de devenir conseiller en élevage ou agent de développement. Ils le sont aussi lors de l'apparition de techniques ou de dynamiques nouvelles de développement ou par des sollicitations d'éleveurs diversifiant leur activité.

Les  Un parcours de formation individualisé

La gratuité des frais de formation

Une expérience professionnelle facilitant l'insertion

## Contact

Centre Départemental de Formation  
d'Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne

Les Vaseix

87430 Verneuil sur Vienne

05.55.48.44.30

[cfa.haute-vienne@educagri.fr](mailto:cfa.haute-vienne@educagri.fr)

## Public ciblé

Pour les jeunes :

- entre 16 et 29\* ans

\*pas de limite d'âge si reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé.

## Pré-requis

- Etre signataire d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise de production agricole ou de service à la production d'une durée permettant la complétude de la formation.
- Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de baccalauréat, de brevet de technicien, diplôme d'accès aux études universitaires ou un autre diplôme ou certification de niveau 4.

## Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

## Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement et à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

## Conditions d'inscription

Inscription à la formation par l'entreprise employant l'apprenti(e), après réalisation d'un positionnement.

## Modalités d'alternance

Pour un parcours standard sur 24 mois, alternance entre l'entreprise agricole (64 semaines dont 10 de congés payés) et le centre de formation (40 semaines).

## Modalités d'adaptation du parcours

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques. Adaptation du parcours (durée, contenu, modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement, la validation des acquis académiques (VAA), la validation des acquis et de l'expérience (VAE) (selon diplôme visé).

Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact ». Possibilité de compléter la formation dans le cadre d'une convention avec une entreprise tierce et/ou de bénéficier d'une mobilité internationale.

## Equivalences et passerelles

Pas de liens vers d'autres certifications professionnelles, certifications, habilitations.

## Modalités pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance, basée sur l'articulation entre activités menées en entreprise et en centre de formation.
- En centre, formation dispensée en présentiel, en salle et sur les ateliers pédagogiques de l'établissement (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, travaux de groupe, mise en situation, études de cas).

## Contenus principaux de la formation

|  |
|--|
| Architecture de formation<br>Au total : 1400 h en centre de formation  |
| <b>Accompagnement professionnel</b>  |
| Restitution des vécus en entreprise  |
| M11 - Accompagnement au projet personnel et professionnel  |
| <b>Domaine commun</b>  |
| M21 - Organisation économique, sociale et juridique  |
| M22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation   |
| M23 - Langue vivante   |
| M31 - Education physique et sportive   |
| M41 - Traitement de données  |
| M42 - Technologies de l'information et du multimédia   |
| <b>Domaine professionnel</b>   |
| M51 - Productions animales et société  |
| M52 - Fonctionnement de l'exploitation d'élevage   |
| M53 - Biologie, chimie et statistiques liées aux productions animales  |
| M54 - Technologie générale et comparée des productions animales  |
| M55 - Appréciation, manipulations et interventions concernant les animaux et les surfaces fourragères — Bovins, ovins et porcins |
| M56 - Conduites d'élevage — Bovins, ovins et porcins   |
| Pluridisciplinarité  |
| M61 - Stage en milieu professionnel  |
| M71 - Modules d'initiative locale — Communication et agroécologie  |

## Validation de la formation

| Mode de validation | De niveau : | Inscrit au RNCP n° : | Certificateur :  | Date d'enregistrement |
|--------------------|-------------|----------------------|--|-----------------------|
| Diplômant          | 5           | 38655                | Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire | 15/06/2010            |

## Modalités d'évaluation

Le BTSA PA est délivré pour 50 % en Contrôle Continu en cours de Formation (CCF). Les 50% restants, correspondent à trois épreuves terminales organisées en juin de la dernière année de formation : deux en enseignements techniques - une soutenance orale ayant comme support une problématique rencontrée sur l'entreprise d'apprentissage et une épreuve écrite de zootechnie, une en enseignement général - français et économie générale.

## Passage par blocs de compétences

Possibilité de valider les blocs de compétences constitutifs du diplôme : RNCP38655BC01 à RNCP38655BC10

## Suite de parcours

Possibilité d'accéder à une licence professionnelle (niveau 6), un certificat de spécialisation, un second BTSA en un an ou une classe préparatoire aux concours des grandes écoles (écoles d'ingénieurs, vétérinaires).

## Rémunération et financements

Il existe un salaire minimum légal (% du Smic) :

| Rémunération de la 1ère année |                |                |                |
|-------------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Avant 18 ans                  | De 18 à 20 ans | De 21 à 25 ans | 26 ans et plus |
| 27% du SMIC                   | 43 % du SMIC   | 53 % du SMIC   | 100 % du SMIC  |
| Rémunération de la 2e année   |                |                |                |
| Avant 18 ans                  | De 18 à 20 ans | De 21 à 25 ans | 26 ans et plus |
| 39 % du SMIC                  | 51 % du SMIC   | 61 % du SMIC   | 100 % du SMIC  |

## Frais pédagogiques

Frais pédagogiques pris en charge par l'employeur et/ou l'opérateur de compétences dont il dépend.

## Chiffres clés

| Taux (sessions 2021 à 2023 tous sites confondus dispensant la formation) |                     |              | Taux (session 2023 tous sites confondus dispensant la formation) |                   |                                    |                                      |
|--|---------------------|--------------|--|-------------------|------------------------------------|--------------------------------------|
| Insertion professionnelle à 6 mois                                       | Réussite à l'examen | Satisfaction | Insertion dans le métier visé                                    | Poursuite d'étude | Interruption en cours de formation | Rupture des contrats d'apprentissage |
| 100%   | 73 %                | 64 %         | 100 %  | 30 %              | 17 %                               | 22 %                                 |

## Contacts

### Centre de Formation des Apprentis Agricoles de la Haute-Vienne (CDFAA87)

#### Site des Vaseix

Les Vaseix  
87430 Verneuil/Vienne  
05.55.48.44.30

#### Développeur de l'apprentissage :

Murielle LE ROUX-GATEAU  
Tél : 07.85.24.02.26  
Mail : murielle.le-roux-gateau@educagri.fr

#### Coordonnateurs de la formation BTS Productions Animales sur le site des Vaseix :

Nasser AMEZIANE - Tél : 05.55.48.44.30 - Mail : nasser.ameziane@educagri.fr  
Marion DOLLEY - Tél : 05.55.48.44.30 - Mail : marion.galinou@educagri.fr

#### Référente administrative : Angélique RESTOUEIX

Tél : 05 55 48 44 30  
Mail : angelique.restoueix@educagri.fr

#### Référente handicap : Charlène ALLONCLE

Tél : 05.55.48.44.30  
Mail : charlene.leroy@educagri.fr